



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 16 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19 h, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents, monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2), monsieur Mike Touzin (district n° 3), madame Sylvie Noël (district n° 4), monsieur Alain Pichette (district n° 5), madame Murielle Bergeron Milette (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Deshaies.

Étaient aussi présents : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Loyer, trésorière

---

Le greffier adjoint fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 20 novembre 2019, vers 9 h, le soussigné, greffier adjoint, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019 À 19 H, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

### Moment de réflexion

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2019-468)
- 2° Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59);
- 3° Adoption des prévisions budgétaires 2020
- 4° Adoption du programme triennal 2020, 2021 et 2022

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS, LORS DE CETTE SÉANCE, PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE LOUISEVILLE.

Période de questions – (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59)

Clôture de la séance à \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville  
Ce 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019

---

YVON DOUVILLE  
GREFFIER ADJOINT



### **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en main propre le 12 décembre 2019
Gilles Pagé	par courriel le 12 décembre 2019
Françoise Hogue Plante	par courriel le 12 décembre 2019
Mike Touzin	par courriel le 12 décembre 2019
Sylvie Noël	par courriel le 12 décembre 2019
Alain Pichette	par courriel le 12 décembre 2019
Murielle Bergeron Milette	par courriel le 12 décembre 2019

---

**2019-468**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIE NOËL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi, 16 décembre 2019 à 19 h tel que présenté.

---

**2019-469**

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020**

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal L'Écho de Maskinongé du mercredi 27 novembre 2019 mentionnant que le budget sera adopté, le lundi, 16 décembre 2019 à 19 h;

CONSIDÉRANT que le maire et la trésorière ont donné les grandes lignes des prévisions budgétaires 2020;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2020 s'élèvent à 11 875 532 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter, par résolution, le rapport détaillé des composantes du budget 2020;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES PAGÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget 2020 des revenus et dépenses au montant de 11 875 532 \$ et que copie des composantes du budget 2020 soit **annexée** au présent procès-verbal.

---

**2019-470**

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2020, 2021 ET 2022**

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT que le maire a donné les explications concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022;

POUR CES MOTIFS,



IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN PICHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil approuvent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 et que copie du document soit **annexée** au présent procès-verbal.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 19 h 45.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

YVON DOUVILLE  
GREFFIER ADJOINT